

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
20

Conseillers absents :
13

Séance ordinaire du 26 septembre 2024
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-six septembre de l'an deux mille vingt-quatre)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (20) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Patrice NYREK, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Adriano MARCUZ, Sophie ACKER, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Raphaël SPADARO, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM et Sébastien BURG Y

Excusés (13) :

Mme Dominique THOMAS (procuration à M. EHRET)
M. André GIRONA (procuration à M. WOLFF)
M. Patrick BOUTHERIN (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)
M. Bruno TRANCHANT
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI
Mme Guileine LEVY
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Véronique FLESCHE
Mme Bérengère MICODI
M. Alexandre DURRWELL (procuration à M. BURG Y)
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme NYREK)

-o-O-o-

Point 15 de l'ordre du jour

Fonds de concours de M2A pour l'investissement au Musée du Papier Peint – tranche 2024

M2A a attribué une aide pluriannuelle de 60.000 euros par an pour les exercices 2023, 2024 et 2025 pour participer au programme d'investissement du Musée du Papier Peint.

La tranche 2023, qui a bénéficié d'une aide de 60.000 euros de M2A, concernait le chantier des Collections, en cours, et la première partie de la remise aux normes de la sécurité incendie du Musée (remplacement du système de sécurité incendie).

La tranche 2024, concerne la poursuite du chantier des Collections (100.000 €), ainsi que la poursuite de la remise aux normes sécurité incendie du Musée (200.000 €) selon le plan de financement suivant :

M2A	60.000 €	20 %
DRAC	80.000 €	26,7 %
CEA	60.000 €	20 %
Ville de RIXHEIM	100.000 €	33,3 %
Total	300.000 €	100 %

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

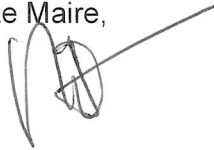
- d'approuver le programme d'investissement 2024 du Musée du Papier Peint ;
- de solliciter les subventions détaillées dans le plan de financement auprès des différents cofinanceurs ;
- d'autoriser Madame le Maire ou son adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la mise en place et à l'attribution de cette aide.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 27 septembre 2024

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Christophe EHRET

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **02 OCT. 2024**